



Association **Génération Danse**

Fiche d'inscription saison 2020/2021

à remettre à un membre de l'association - tel : 07-67-21-29-49

Personne 1 : Mme. M.

Personne 2 : Mme. M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél mobile :

Email :

J'accepte la collecte de mes données personnelles et leur utilisation dans le cadre d'informations relatives à l'association ou des événements de danse. Mes données sont modifiables sur simple demande à generation.danse@orange.fr.

DANSES

à cocher en fonction de votre niveau

Rock NIV 1 NIV 2/3

Lindy Hop NIV 1 NIV 2/3

Salsa NIV 1 NIV 2 NIV 3

Kizomba NIV 1 NIV 2/3

Bachata NIV 1 NIV 2

Tarifs suivant la grille annuelle, avec la carte du club. Facilité de paiement 3 fois, à donner à l'inscription.

Je reconnais avoir reçu ou pris connaissance et lu le règlement intérieur, de n'avoir aucun problème de santé qui peut interdire la pratique de la danse, donc décharge l'association Génération Danse de toutes responsabilités en ce qui me concerne.

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) :

Comment nous avez-vous connu ?

Flyers E-mails Facebook Site Internet des amis autre :

Association Génération Danse - Siège Social : Mairie de Pins-Justaret Avenue du Château 31 860 PINS-JUSTARET

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2004

Art.1

Article renvoyant aux statuts de l'association Génération Danse....

Art.2

Le bureau se donne le droit de décider sur l'admission d'un adhérent en ce qui concerne son aptitude physique ou morale.

Art 3

Les horaires et les jours des cours de danse sont planifiés en début d'année: voir planning.

Art.4

Pour éviter de perturber les cours, les élèves devront respecter au plus près les horaires. Cette consigne s'applique aussi aux professeurs.

Art 5

Toute personne faisant partie de l'association doit respecter le cadre associatif. Une tenue corporelle, verbale, vestimentaire correcte est suggérée.

Art 6

Les prix des cours sont annuels et fixés en début de saison. Ils sont applicables tout au long de l'année et identiques à tous les adhérents. Les cours ne sont ni échangés ni remboursés. En revanche l'association s'efforce à titre exceptionnel de reconduire les mois d'absence sur l'année suivante sur présentation d'un certificat médical.

Art 7

Le cadre associatif de Génération Danse est ciblé pour apprendre la pratique des danses en couple dans un contexte amical et relationnel, dans la bonne humeur sans entraver les cours. Réciproquement les professeurs sont tenus à respecter cette consigne.

Art 8

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, de détérioration d'objets personnels pendant les heures de cours de danse ou les soirées.

Art9

Une cotisation annuelle est demandée en début d'année ou à la date d'admission d'un nouvel adhérent, versée obligatoirement lors de l'inscription. Dans ce deuxième cas le montant de la cotisation ne sera pas dégressif au prorata des mois perdus.

Art 10

La signature de l'adhérent sur la feuille d'inscription est obligatoire et dégage l'association de toutes responsabilités en cas de problème de santé ou de pathologie déconseillant la pratique de la danse. L'assurance souscrite par Génération Danse ne couvre en aucun cas les accidents causés par un membre du club et de ce fait les indemnités journalières qui en découleraient. Seuls les accidents causés uniquement par une faute de Génération Danse sont pris en charge par l'assurance du club.

Art 11

Toute personne ayant cotisé pour des cours de niveaux supérieurs au niveau débutant, peut si elle le désire, pratiquer des cours de niveaux inférieurs gratuitement EX: rock2 si inscrit à rock3. Il est impossible par contre d'intervertir de nature de danse pendant l'année....

Art 12

Toutes personnes ayant des questions ou des remarques à suggérer doivent en parler en priorité à un membre du bureau. Tout professeur voulant faire de la publicité qui ne concerne pas Génération Danse devra en demander l'autorisation.

Art 13

L'adhérent consent à la prise de photos et vidéos pendant les cours et les soirées organisées par Génération Danse et leur diffusion sur les supports de l'association (site, facebook, ...). A la demande, les photos et vidéos pourront être retirées de la diffusion.

Art 14

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, L'Association Génération Danse s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.